6e année 4 MAR 1954 N° 137 19 mars 1954



BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON

Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, Place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

ABONNEMENTS

VALIDITE DES ABONNEMENTS : Nous rappelons les dates d'échéance des abonnements au *Bulletin* et à la revue *Phytoma* :

Abonnements souscrits du 1er janvier au 30 juin 1953 : 31 mars 1954.
» » du 1er juillet au 30 septembre 1953 : 30 septembre 1954.
» » du 1er octobre au 31 décembre 1953 : 31 décembre 1954.
» » du 1er janvier au 30 juin 1954 : 31 mars 1955.

L'importance des tâches de la Station au début de l'été nous obligeant à avancer au 31 mars le tri des abonnés ayant souscrit dans le 2e trimestre de l'année précédente, nous attirons l'attention de nos abonnés sur l'intérêt qu'ils ont à prendre ou renouveler leur abonnement avant le 2e trimestre.

DELIMITATION DES REGIONS GEOGRAPHIQUES : De nombreuses communes de la Circonscription empiètent sur 2, voire 3 régions géographiques différentes. Le numéro de région porté sur l'enveloppe du *Bulletin* correspond à la situation géographique du chef-lieu de la commune, mais les cultures de l'abonné peuvent très bien se trouver sur une autre région. C'est dans le but de corriger ces erreurs que nous allons à nouveau publier dans un prochain *Bulletin* la liste des régions avec leur dénomination précise ; les abonnés pourront alors corriger d'eux-mêmes et auront le plus grand intérêt à nous signaler ces corrections, afin que nous modifions le libellé des enveloppes en conséquence.

INFORMATIONS

CECIDOMYIE DES POIRES : Cette petite mouche, dont les larves provoquent la croissance prématurée, la déformation (calebasses) puis la pourriture et la chute des petites poires, apparaît chaque année dans les derniers jours de mars.

Dans les seuls **foyers** où ce ravageur renouvelle régulièrement ces dégâts, effectuer, entre le **23** et le **26 mars**, un traitement à l'aide d'un des produits suivants : **D.D.T., H.C.H., T.T.C., S.P.C. ou Lindane.**

PSYLLES DU POIRIER : Certaines espèces de psylles, qui passent l'hiver sous forme de petits œufs jaunes à la base des bourgeons ou de leurs écailles, ont commencé à éclore.

A l'occasion du **prochain traitement** effectué sur les poiriers, on ajoutera à la bouillie un insecticide approprié : **nicotine** (300 gr./hl. d'un extrait titré à 40 % de nicotine + 30 gr. de carbonate de soude + mouillant), **parathion ou oléoparathion.**

En cas de traitement combiné cuivre + nicotine, le produit cuprique sera de préférence une bouillie bourguignonne (sulfate de cuivre + carbonate de soude).

On évitera les mélanges soufre (ou bouillie sulfocalcique) + parathion et surtout soufre + oléoparathion. Notons qu'il existe dans le commerce des spécialités toutes préparées contenant soufre et parathion.

P129

XYLEBORES : Ce petit insecte brun peut détruire les branches charpentières (et quelquefois le tronc) de la plupart des essences fruitières de nos régions en creusant des galeries circulaires et longitudinales entre le liber et le bois.

Les adultes, seule forme accessible aux traitements, sortent fin mars début avril, en général dès que la température à l'ombre atteint 21°.

Tous les arbres sur lesquels on aurait constaté les petits trous ronds de 1 mm. 5 de diamètre, révélateurs de la présence de l'insecte, avec ou sans gomme, devront recevoir un traitement dès les premières journées tièdes à partir du 25 mars.

On utilisera, en arrosage copieux du tronc et des charpentières, un des produits suivants : H.C.H., Lindane, S.P.C., T.T.C. ou D.D.T.

On traitera également les arbres situés à proximité de plantations déjà atteintes.

LEXIQUE

Nous publions dans ce *Bulletin* les termes de vocabulaire relatifs aux parasites des cultures :

PARASITE : Insecte ou végétal vivant aux dépens d'un animal ou, dans le cas qui nous intéresse, d'un végétal.

CYCLE : Ensemble des états successifs d'un être vivant.

STADES : Etats successifs de développement d'une plante, d'un champignon ou d'un ravageur.

HYPERPARASITE ou **PREDATEUR :** Parasite vivant au détriment d'un autre parasite et, de ce fait, utile.

EQUILIBRE BIOLOGIQUE : Concurrence entre un ravageur et ses parasites naturels. Ces parasites naturels, sans détruire totalement le ravageur, limitent suffisamment sa pullulation pour éviter la destruction rapide des végétaux parasités. Toute **rupture d'équilibre** au profit du ravageur amène de graves dégâts sur ces végétaux.

RAVAGEUR : Parasite animal d'un végétal.

PHYTOPHAGES : Insectes qui se nourrissent de quelque partie que ce soit des végétaux.

XYLOPHAGES : Insectes dont la larve ou l'adulte se nourrissent du bois du végétal.

METAMORPHOSES : Transformations profondes de forme et d'aspect de certains insectes au cours de leur vie.

LARVE : Chez les insectes à métamorphose c'est le premier stade suivant l'éclosion de l'œuf.

NEONATE : Larve immédiatement après son éclosion.

STADES LARVAIRES : Etats successifs de la larve au cours de sa croissance.

CHRYSALIDE ou **NYMPHE :** Forme immobile de transformation de la larve en adulte.

CHRYSALIDATION : Transformation en nymphe de la larve parvenue au terme de son développement.

NYMPHOSE : Période pendant laquelle l'insecte se transforme à l'intérieur de l'enveloppe de la nymphe.

EMERGENCE : Sortie de l'insecte de l'enveloppe de la nymphe au terme de la nymphose.

INSECTE PARFAIT ou **IMAGO** synonymes d'**adulte :** Forme définitive de l'insecte apte à son activité sexuelle.

DIAPAUSE : Etat de repos total de l'insecte à un stade quelconque de son développement ; correspond en général à la saison froide.

INCUBATION : Chez les ravageurs : période qui sépare la ponte de l'œuf de l'éclosion de la larve néonate.

Chez les champignons : période qui sépare la pénétration des filaments du champignon dans le végétal parasité de l'apparition des troubles caractéristiques de la maladie dont il est la cause.

INFESTATION : Présence d'un ravageur sur un végétal.

PULLULATION : Infestation d'une certaine ampleur ; désigne plus précisément l'abondance d'un ravageur sur une culture.

INVASION : Se dit improprement d'une forte pullulation de ravageurs sur un végétal. Doit être réservé au cas où il y a **migration** du ravageur, c'est-à-dire déplacement d'un autre végétal vers le végétal envahi.

VECTEUR : Insecte ou acarien qui transporte d'un végétal à l'autre une maladie cryptogamique, bactérienne ou à virus.

TROPISMES: Attraction de certains éléments physiques ou chimiques à l'égard d'animaux ou de végétaux. On utilise surtout les termes de **chimiotropisme** pour désigner l'attraction par un corps chimique et **phototropisme** pour désigner l'attraction par la lumière.

On parle également de **tropisme négatif** lorsqu'il y a une répulsion nette au lieu d'une attraction.

COLEOPTERES : Insectes dont une des paires d'ailes ou **élytres,** courtes et dures, recouvrent l'autre paire d'ailes membraneuses ; les coléoptères, ainsi que leur larve, dévorent les végétaux en les broyant avec leurs mâchoires.

HYMENOPTERES : Insectes pourvus de deux paires d'ailes membraneuses (ex. : abeilles et guêpes) et qui se nourrissent en léchant et suçant divers liquides sur les végétaux. Seules leurs larves peuvent être préjudiciables aux cultures.

DIPTERES : Insectes de la même forme que les hyménoptères, mais ne possédant qu'une seule paire d'ailes. Ce sont les mouches, qui se nourrissent en piquant et suçant les parties tendres des végétaux. Ce sont surtout les larves qui sont préjudiciables aux cultures ; les piqûres des adultes peuvent introduire des maladies.

HEMIPTERES : Insectes piqueurs (punaises, pucerons, psylles, tigres, cochenilles) qui se nourrissent en enfonçant un rostre plus ou moins long dans le végétal pour en sucer la sève. Ces insectes ne subissent pas de métamorphoses et sont nuisibles à tous les stades.

LEPIDOPTERES : Papillons qui sucent extérieurement des sucs végétaux avec une trompe, seules les larves sont nuisibles.

VER : Désigne : — soit des animaux inférieurs comme les anguillules (ou nématodes) ;
— soit la larve des coléoptères ;
— soit improprement toutes les larves d'insectes en général.

ASTICOT : Désignation qui doit être spécialement réservée à la larve des diptères.

CHENILLE : Larve des lépidoptères.

FAUSSE CHENILLE : Larve de certains hyménoptères, les autres pouvant être considérées comme asticots du fait de leur forme extérieure.

PUPE : Forme de nymphose des diptères et de certains hyménoptères.

ACARIENS (par opposition aux **insectes** qui ont 6 pattes) : Petits animaux de l'embranchement des araignées et pourvus comme elles de 8 pattes plus ou moins développées.

ACARIOSE : Trouble de végétation dû à la présence ou aux piqûres d'un acarien.

BACTERIES : Végétaux microscopiques (microbes) qui se développent souvent en parasites sur animaux ou végétaux. Dans le règne végétal, les bactéries se rattachent aux algues.

COLONIE BACTERIENNE : Prolifération de bactéries à partir d'un nombre très restreint de ces dernières.

BACTERIOSE : Maladie due au développement dans le végétal de colonies bactériennes.

VIRUS : Particules vivantes plus petites que les bactéries, qui échappent à l'observation au microscope ordinaire.

VIROSE ou **maladie à virus.**

CRYPTOGAME : Utilisé, dans le cas qui nous intéresse, pour désigner un champignon parasite d'un végétal.

MALADIE CRYPTOGAMIQUE : Trouble de végétation dû à la présence d'un champignon.

SPORES : Germes de reproduction d'un champignon.

CONIDIES : Spores qui se forment sur un champignon sans phénomène sexuel. Les germes issus d'accouplement de deux cellules à caractères sexuels s'appellent **œufs** comme chez les animaux.

CONIDIOPHORES : Filaments externes d'un champignon qui portent les conidies.

PERITHECE : Organe placé sous l'épiderme du végétal parasité et qui renferme pendant la mauvaise saison les germes du champignon.

MYCELIUM : Ensemble de filaments dits **filaments mycéliens** qui constituent la partie végétative du champignon comme racines, ramure et feuilles de l'arbre, alors que les périthèces, conidiophores et spores du champignon sont comparables aux fruits, inflorescences et graines de l'arbre.

P130

CONTAMINATION : Germination des germes d'une maladie cryptogamique suivie de pénétration du mycelium dans les tissus. On utilise également le terme de contamination dans le cas de ravageurs comme les cochenilles.

CONTAMINATION PRIMAIRE : Contamination produite par les germes de conservation hivernale de la maladie. Les contaminations ultérieures dues à des spores apparues sur le végétal en cours de végétation sont dites **contaminations secondaires.**

ADVENTICES : Désignent les mauvaises herbes qui nuisent au développement d'une culture.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD.

Dépôt légal n° 1240 — 1-1954
129717 - Imp. Réunies de Lyon - 1-1954